

200 Titre et mention de responsabilité

Définition

Cette zone contient le titre, les compléments du titre et les mentions de responsabilité relatives au titre ainsi que ces éléments répétés dans d'autres langues (titres parallèles, mentions parallèles de responsabilité, etc.), généralement sous la forme et selon l'ordre où ils apparaissent dans la ressource cataloguée. Elle correspond à la zone du titre et de la mention de responsabilité de l'ISBD.

Occurrence

Obligatoire.
Non répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Le titre est significatif ou non Cet indicateur précise si l'agence de catalogage considère que le titre propre ou le titre qui figure dans la première sous-zone \$a doit être traité comme un point d'accès ¹ . Ceci correspond, selon les règles de catalogage en vigueur, à la création d'un point d'accès supplémentaire au titre ou à l'utilisation du titre comme entrée principale.	
	0	Le titre n'est pas significatif Ce titre ne justifie pas la création d'un point d'accès.
	1	Le titre est significatif Un point d'accès doit être créé pour ce titre.
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Titre propre Titre principal du document. Il comprend le titre alternatif mais exclut les sous-titres et compléments du titre ainsi que les titres parallèles. Obligatoire. Répétable pour les autres titres du même auteur (EX 5).
\$b	Indication générale du type de ressource L'indication générale du type de ressource (EX 3, 11). Cette sous-zone contient un terme qui indique la grande catégorie de ressource à laquelle appartient la ressource. Cette indication est donnée dans la langue et l'écriture de l'agence de catalogage. Elle correspond à l'indication générale du type de ressource de l'ISBD. Facultative. Répétable.
\$c	Titre d'un auteur différent Titre principal d'une œuvre par un auteur différent de l'auteur de la première œuvre quand deux (ou plusieurs) œuvres sont publiées dans la même ressource et qu'il n'y a pas de titre collectif. Facultative. Répétable pour chaque titre d'un auteur différent (EX 12).

¹ NdT : pour les points d'accès correspondant à d'autres titres que celui figurant dans la (première) sous-zone \$a, voir ci-dessous les zones connexes.

- \$d** Titre parallèle
Équivalent, dans une autre langue et/ou dans une autre écriture, du titre propre ou d'un titre d'œuvre mentionné dans une sous-zone \$a ou \$c (EX 4, 13, 14).
Facultative.
Répétable pour chaque titre parallèle.
- \$e** Complément du titre
Sous-titres et compléments du titre rattachés au titre propre de la ressource (EX 1, 2, 10). Il n'inclut pas les variantes de titres telles que le titre de dos, le titre de couverture et les autres titres figurant dans la ressource mais en-dehors de la source principale d'information. Il peut être rattaché à un titre mentionné dans une sous-zone \$a, \$c ou \$d.
Facultative.
Répétable pour chaque mention de complément du titre (EX 10) et pour les compléments du titre parallèles (EX 13, 14).
- \$f** Première mention de responsabilité
Première mention de responsabilité pour un titre mentionné dans une sous-zone \$a, \$c ou \$d ou pour une partie d'une œuvre, désignée par un numéro et/ou un titre, mentionnée dans les sous-zones \$h ou \$i.
Facultative.
Répétable : la sous-zone peut suivre la sous-zone \$a, chaque sous-zone \$c, \$d, \$h ou \$i à laquelle s'applique une mention de responsabilité (EX 12), ou être répétée pour chaque mention parallèle de responsabilité (EX 6).
- \$g** Mention de responsabilité suivante
Mention de responsabilité figurant après la première mention de responsabilité et relative au même titre (EX 1, 4, 8, 9).
Facultative.
Répétable pour chaque mention de responsabilité supplémentaire (EX 1, 8, 9) et pour chaque mention parallèle de responsabilité supplémentaire (EX 14).
- \$h** Numéro de partie
Numéro de section ou de partie pour les ressources identifiées par un titre commun et un titre dépendant (EX 3, 11).
Facultative.
Répétable pour chaque division de niveau inférieur (EX 11), ou pour un numéro parallèle de partie.
- \$i** Titre de partie
Titre de section ou de partie pour les ressources identifiées par un titre commun et un titre dépendant (EX 3, 11).
Facultative.
Répétable pour chaque division de niveau inférieur (EX 11), ou pour un titre parallèle de partie.
- \$v** Numérotation du volume
Partie d'une ressource liée à une autre ressource. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 200 est imbriquée dans une zone de lien 4XX. Elle définit la partie de la ressource liée sur laquelle porte la relation désignée par l'étiquette 4XX. Par exemple, une ressource peut être un volume dans une collection, auquel cas le titre de la collection et la numérotation du volume sont saisis dans une zone 200 imbriquée (EX 7). La numérotation du volume peut être un chiffre, une année, etc.
Facultative.
Non répétable.
- \$z** Langue du titre parallèle
Identification codée de la langue du titre parallèle apparaissant dans une sous-zone \$d. Cette sous-zone et ses répétitions éventuelles doivent toujours venir en dernier dans la zone (EX 4, 13, 14). Pour les codes de langue, voir la norme ISO 639-2 – *Codes pour la représentation des noms de langue – Partie 2 : code alpha-3* http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/French_list.php.
Facultative.
Répétable. Si la sous-zone \$d est répétée, cette sous-zone doit être répétée, l'ordre des langues reflétant l'ordre des titres parallèles.

- \$5 Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone
Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone, sous forme codée. Les codes doivent respecter la norme ISO 15511:2009 – *Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et organismes apparentés (ISIL)*². À défaut, le nom complet de la bibliothèque ou un code national peut être utilisé. Des notices existantes³ peuvent contenir des codes de la liste *MARC Code list for Organizations*⁴, le nom complet de la bibliothèque ou un code national. Si l'établissement possède plusieurs exemplaires, la sous-zone doit contenir la cote de l'exemplaire concerné précédée de deux points ; cependant, même si l'exemplaire que l'on catalogue est le seul que l'on détient à ce moment, il est fortement recommandé de saisir sa cote dans la sous-zone.
Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 200 est imbriquée dans une zone de lien 4XX. Elle définit la partie de la ressource liée sur laquelle porte la relation désignée par l'étiquette 4XX.
Elle est surtout utilisée pour les livres anciens afin d'identifier la bibliothèque qui possède l'exemplaire présentant des particularités. Ce peut être le cas d'une ressource reliée dans un recueil factice (EX 17).
Facultative.
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Information ISBD

Les données de cette zone suivent les recommandations de l'ISBD pour la zone du titre et de la mention de responsabilité. La sous-zone \$z n'est pas un élément de l'ISBD. La correspondance entre la zone 200 et les prescriptions de l'ISBD est indiquée ci-dessous :

Sous-zone UNIMARC	Élément de l'ISBD Nom de l'élément	Place de l'élément dans le schéma de l'ISBD	Ponctuation prescrite
\$a	Titre propre	1.1	Début de zone
\$a (répété)	Autre titre du même auteur	1.1	;
\$b	Indication générale du type de ressource	1.2	[]
\$c	Titre d'un autre auteur	1.1	.
\$d	Titre parallèle	1.3	=
\$e	Complément du titre	1.4	:
\$f	Première mention de responsabilité	1.5	/
\$g	Mention de responsabilité suivante	1.5	;
\$h	Numéro de partie	1.1	.
\$i	Titre de partie	1.1	, après \$h sinon .

Le tableau ci-dessus illustre la ponctuation utilisée dans la plupart des cas, mais pas nécessairement quand il existe des données parallèles. Pour plus d'informations, se reporter à l'ISBD.

² NdT : ISIL : voir <http://biblstandard.dk/isil/> ; en France, l'ABES est l'agence nationale ISIL <http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabid=569>.

³ NdT : il s'agit notamment des notices antérieures à la 3^e éd. d'*UNIMARC Manual : bibliographic format* (K.G. Saur, 2008).

⁴ NdT : <http://www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html>.

Quand certaines données ISBD ne figurent pas dans la notice source, il ne faut pas tenter de les reconstituer à partir d'autres éléments de données de la notice. Par exemple, si la notice source ne comporte pas l'élément « mention de responsabilité telle qu'elle figure dans la ressource », il ne faut pas utiliser les données figurant dans les zones des points d'accès auteur de la notice source pour en créer un.

Lorsqu'une ressource n'a pas de titre collectif, mais est désignée par les titres des différentes œuvres qu'elle contient, toute conjonction ou formule de liaison (« et », « suivi de », « précédé de », etc.) figurant dans un titre est incluse dans la même sous-zone que le titre qu'elle précède (EX 5).

Données parallèles

Les données parallèles qui apparaissent sur la ressource, c'est-à-dire les données répétées dans d'autres langues ou d'autres écritures, sont signalées, dans l'ISBD, par un signe égal suivi d'un espace (=#)⁵ au début de chaque ensemble de données parallèles. Dans cette zone, le code de sous-zone \$d doit générer automatiquement le signe égal (=) (EX 4, 13, 14). Si les règles ISBD exigent l'emploi du signe égal (=) au début d'une autre sous-zone, il doit être entré de façon explicite. Le signe égal suivi d'un espace remplace alors toute autre ponctuation ISBD qui devrait être normalement générée pour introduire cette sous-zone (EX 6, 14)⁶.

Un titre traduit par le catalogueur est entré dans la zone 541, à moins que ce ne soit le seul titre fourni par la notice source.

Accès titres

Les données de la zone 200 \$a sont habituellement utilisées pour créer un point d'accès à la notice à partir de son titre, si le titre est significatif (l'indicateur 1 a la valeur 1). Il n'existe pas, dans le format UNIMARC, d'autre zone à partir de laquelle on peut créer un point d'accès supplémentaire au titre propre quand la notice est utilisée pour produire un catalogue.

Indication générale du type de ressource

L'indication générale du type de ressource est entrée dans la langue de l'agence de catalogage. On trouve dans l'ISBD une liste de termes retenus pour l'indication générale du type de ressource. Pour les monographies et les ressources continues imprimées, l'indication générale du type de ressource « Texte imprimé » peut être utilisée, mais elle est facultative. Lorsqu'une ressource qui porte un titre propre collectif est composée de plusieurs éléments n'appartenant pas à la même catégorie de documents, chaque indication générale du type de ressource est mise dans une sous-zone différente⁷.

À l'affichage, l'indication générale du type de ressource figure entre crochets []. C'est la ponctuation prescrite par l'ISBD mais les crochets ne sont pas inclus dans la notice en format.

Zone(s) connexe(s)

- 101 Langue de la ressource
La langue du titre propre qui figure dans la sous-zone 200\$a peut être indiquée dans la sous-zone 101\$g. Toutefois, si aucune langue n'est indiquée en 101\$g, on peut supposer que la langue du titre propre est identique à la langue principale du texte, indiquée dans la première occurrence de la sous-zone 101\$a. La langue des titres parallèles est indiquée dans la sous-zone 200\$z.
- 304 Note sur le titre et la mention de responsabilité
La zone 304 est utilisée pour les notes sur le contenu de la zone 200.

⁵ NdT : la ponctuation prescrite par l'ISBD pour introduire un élément parallèle est précisément : espace, signe égal, espace (=#).

⁶ NdT : lorsque le signe égal est saisi au début d'une sous-zone (autre que \$d), il ne doit pas être précédé d'un espace ; l'espace précédant la ponctuation ISBD doit être généré par programme à l'édition ou à l'affichage.

⁷ NdT : cette possibilité, qui n'est actuellement pas prévue par l'ISBD, n'est pas appliquée en France : dans ce cas, l'indication générale du type de document utilisée est « Multimédia multisupport ».

- 312 Note sur les titres associés
La zone 312 est utilisée pour les notes citant des titres associés et/ou donnant des commentaires sur ceux-ci.
- 423 Est publié avec
La zone 423 est utilisée pour créer des accès supplémentaires aux titres contenus dans des sous-zones 200\$a répétées (deuxième occurrence et les suivantes), dans les sous-zones 200 \$c et aux titres qui leur sont associés (EX 12).
- 5XX Bloc des titres associés
Le bloc 5XX est utilisé pour créer des accès supplémentaires aux titres parallèles contenus dans la sous-zone 200\$d (EX 4) et aux variantes de titres comme le titre de dos.
- 530 Titre clé
Un titre clé, identique ou non au titre propre, est entré dans la zone 530.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : EX 18 ▲ et suivants.

- EX 1 ■ 200 1# \$a≠NSB≠The≠NSE≠Great Fear of 1789\$erural panic in revolutionary France\$f[by] Georges Lefebvre\$gtranslated from the French by Joan White\$gintroduction by George Rudé

Équivaut à la description ISBD suivante :

The Great Fear of 1789 : rural panic in revolutionary France / [by] Georges Lefebvre ; translated from the French by Joan White ; introduction by George Rudé

« The » est exclu du classement par la séquence ≠NSB≠The ≠NSE≠.

- EX 2 ■ 200 1# \$aWhat is modern mathematics?\$ea guide to teachers in further education\$fYorkshire and Humberside Council for Further Education

Équivaut à la description ISBD suivante :

What is modern mathematics? : a guide to teachers in further education / Yorkshire and Humberside Council for Further Education

Le point d'interrogation « ? » est maintenu car il ne constitue pas une ponctuation prescrite par l'ISBD.

- EX 3 ■ 200 0# \$aBulletin signalétique\$hSection 9\$iSciences de l'ingénieur\$bMicroforme\$fCentre national de la recherche scientifique

Équivaut à la description ISBD suivante :

Bulletin signalétique. Section 9, Sciences de l'ingénieur [Microforme] / Centre national de la recherche scientifique

- EX 4 ■ 200 1# \$aIndustrial steam locomotives of Germany and Austria\$dDampfloks auf Industriebahnen der BRD, DDR, und Österreich\$fcompiled by Brian Rumarly\$gGerman translations by M. Spellen\$zger
510 1# \$aDampfloks auf Industriebahnen der BRD, DDR, und Österreich\$zger

La ressource a un titre parallèle dont la langue (allemand) est indiquée sous forme codée. Il est nécessaire de créer un point d'accès au titre parallèle, aussi est-il répété dans la zone 510.

- EX 5 ■ 200 1# \$aFlash and filigree\$aand, The Magic Christian\$fby Terry Southern
La ressource contient deux œuvres différentes du même auteur, ayant chacune leur propre titre ; il n'y a pas de titre collectif.
- EX 6 ■ 200 1# \$aBibliographica belgica\$fCommission belge de bibliographie\$f= Belgische Commissie voor bibliografie
La ressource a un titre en latin avec des mentions parallèles de responsabilité en français et en néerlandais. La sous-zone \$f est répétée et la mention de responsabilité parallèle précédée du signe égal (=) suivi d'un espace.
- EX 7 ■ Technique des zones imbriquées
410 #0 \$12000#\$aSeries de histórica general \$vv.5\$171001\$aMexico (City).\$bUniversidad Nacional.\$bInstituto de Investigaciones Históricas
Cet exemple illustre l'utilisation d'une zone 200 imbriquée dans une zone de lien. Un lien est créé entre la ressource cataloguée et la collection à laquelle elle appartient, en utilisant la zone 410. La zone 710 contenant le nom de la collectivité responsable de la collection et la zone 200 contenant le titre de la collection sont imbriquées dans la zone 410. La ressource cataloguée étant le volume 5 de la collection, la mention du volume est saisie dans la sous-zone 200\$v.
Technique des sous-zones classiques⁸
410 #0 \$tSeries de histórica general\$aMexico (City). Universidad Nacional. Instituto de Investigaciones Históricas\$v.5
- EX 8 ■ *Exemple retiré car non-conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice.*
- EX 9 ■ *Exemple retiré car non-conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice.*
- EX 10 ■ 200 1# \$aLife wish\$ereincarnation\$ereality or hoax\$fMaurice Rawlings
Exemple d'occurrences multiples du complément du titre.
- EX 11 ■ 200 1# \$aBritish standard methods of analysis of fat and fatty oils\$hPart 1\$iPhysical methods\$hSection 1.12\$iDetermination of the dilation of fats\$bPrinted text
Ressource divisée en sections et sous-sections. Comme elle est décrite dans une bibliographie multimédia, l'indication générale du type de document est précisée.
- EX 12 ■ Technique des zones imbriquées
200 1# \$aPour les valeurs bourgeoises\$fpar Georges Hourdin\$cContre les valeurs bourgeoises\$fpar Gilbert Ganne
423 #0 \$12001#\$aContre les valeurs bourgeoises\$1700#1\$aGanne\$bGilbert

⁸ NdT : la technique alternative des sous-zones classiques ne figure pas dans la 3^e édition d'*UNIMARC Manual: bibliographic format* (K. G. Saur, 2008).

Équivaut à la description ISBD suivante :

Pour les valeurs bourgeoises / par Georges Hourdin. Contre les valeurs bourgeoises / par Gilbert Ganne

La ressource contient deux œuvres d'auteurs différents sans titre collectif. Noter que la sous-zone \$f (Première mention de responsabilité) est répétée après chaque titre. Afin de créer des points d'accès supplémentaires auteur/titre et titre pour la seconde œuvre citée, l'auteur et le titre sont entrés dans une zone 423.

Technique des sous-zones classiques⁹

200 1# \$aPour les valeurs bourgeoises\$fpar Georges Hourdin\$cContre les valeurs
bourgeoises\$fpar Gilbert Ganne
423 #0 \$tContre les valeurs bourgeoises\$aGanne, Gilbert

- EX 13 ■ 200 1# \$aApplications of ecological (biophysical) land classification in Canada \$eproceedings
of the second meeting\$dApplications de la classification écologique (biophysique) du
territoire au Canada\$ecompte rendu de la deuxième réunion\$fCanadian committee on
ecological (biophysical) land classification, 4-7 April 1978, Victoria, British Columbia
\$gcompiled and edited by C. D. A. Rubec \$zfre

La ressource contient des données parallèles regroupées pour les titres et sous titres, mais comme les mentions de responsabilité ne sont pas parallèles, elles ne sont pas incluses dans ces blocs.

- EX 14 ■ 200 1# \$aPrinting at Gregynog\$easpects of a great private press\$dArgraffu yng
Nregynog\$eagweddau ar wasg breifat fawr\$fMichael Hutchins\$gtranslated by David
Jenkyns\$g= y cyfieithiad gan David Jenkyns\$zwe

On n'a pas regroupé toutes les informations par langue car la première mention de responsabilité s'applique au titre propre et au titre parallèle. La sous-zone \$g est répétée pour donner les mentions parallèles de responsabilité suivante, le signe égal (=) suivi d'un espace étant saisi dans la seconde occurrence.

- EX 15 ■ 200 1# \$a≠NSB≠Le ≠NSE≠western, nouvelle éd.\$cÉvolution et renouveau du western (1962-
1968)

La publication ne possède pas de titre collectif et la mention d'édition pour un des titres apparaît donc dans la zone du titre et de la mention de responsabilité, plutôt que dans la zone de l'édition. Le format source a traité cet élément de données placé de façon inhabituelle comme une partie du titre propre.

- EX 16 ■ 200 0# \$aVol. 3
461 #0 \$100183.040221.7\$15010#\$aWorks\$1700#1\$aShakespeare\$bWilliam

La notice décrit un volume isolé, sans titre significatif, d'une monographie en plusieurs volumes, dans un format source qui établit des notices bibliographiques séparées pour chaque niveau hiérarchique. La zone 461 contient le numéro d'identification de la notice pour un ensemble en 9 volumes des œuvres complètes de Shakespeare dont les volumes n'ont pas de titres significatifs.

⁹ NdT : la technique alternative des sous-zones classiques ne figure pas dans la 3^e édition d'*UNIMARC Manual: bibliographic format* (K. G. Saur, 2008).

EX 17 ■ Technique des zones imbriquées

481 #1 \$1001930112003\$12001# \$aTheoria generalis aequationum omnium graduum novis illustrata formulis ac iuxta principia sublimioris calculi finitorum deducta \$fautore p. Dominico Martinovics \$5CiZaNSB: R IIF-8°-1133privez1 \$1210## \$aBudaes \$d1780

Cet exemple illustre l'utilisation d'une zone 200 imbriquée dans la zone de lien 481 (Est aussi relié dans ce volume) qui correspond à une particularité d'exemplaire : la sous-zone \$5 est donc présente.

Technique des sous-zones classiques

481 #1 \$0930112003\$tTheoria generalis aequationum omnium graduum novis illustrata formulis ac iuxta principia sublimioris calculi finitorum deducta \$cBudaes \$d1780 \$5CiZaNSB: R IIF-8°-1133privez

EX 18 ▲

200 1# \$a≠NSB≠Le ≠NSE≠fait urbain \$eexemple de Lisbonne \$f[par] Maria-José Moura \$gtraduit du portugais par Jean Sabin \$gintroduction de Patrick Bussier

Équivaut à la description ISBD suivante :

Le fait urbain : exemple de Lisbonne / [par] Maria-José Moura ; traduit du portugais par Jean Sabin ; introduction de Patrick Bussier

« Le » est exclu du classement par la séquence ≠NSB≠Le ≠NSE≠.

EX 19 ▲

200 1# \$aQu'est-ce qu'apprendre? \$epour une philosophie de l'enseignement \$fOlivier Reboul

Équivaut à la description ISBD suivante :

Qu'est-ce qu'apprendre ? : pour une philosophie de l'enseignement / Olivier Reboul

Le point d'interrogation « ? » est maintenu car il ne constitue pas une ponctuation prescrite par l'ISBD.

EX 20 ▲

200 1# \$aImages fabriquées \$eart et informatique \$etechnique \$fpar Maurice Dubief

Exemple d'occurrences multiples du complément du titre.

EX 21 ▲

200 1# \$aAtlas linguarum Europae \$hPartie 1 \$iCommentaires \$hSection 1.4 \$iLangues germaniques \$bTexte imprimé

Ressource divisée en sections et sous-sections. Comme elle est décrite dans une bibliographie multimédia, l'indication générale du type de document est précisée. Elle est donnée à la fin du titre propre en son entier, comme le prescrit l'ISBD.

EX 22 ▲

200 1# \$aCoriolan \$dThe tragedy of Coriolan \$fWilliam Shakespeare \$gtraduit par Henri Fluchère \$g= translated by Henri Fluchère \$zeng

510 1# \$a≠NSB≠The ≠NSE≠tragedy of Coriolan \$zeng

On n'a pas regroupé les informations par langue car la première mention de responsabilité s'applique au titre propre et au titre parallèle. La sous-zone \$g est répétée pour donner les mentions parallèles de responsabilité suivante, le signe égal (=) suivi d'un espace étant saisi dans la seconde occurrence. Pour créer un point d'accès supplémentaire au titre parallèle, il faut le répéter dans la zone 510.

- EX 23 ▲ 200 1# \$aDroit du travail\$b1\$iLes relations individuelles de travail\$bTexte imprimé\$fGérard Couturier,...

La ressource est un volume isolé d'une monographie en plusieurs volumes, avec un titre commun à l'ensemble, une numérotation et un titre particulier pour chaque volume. Le titre du volume n'est pas assez significatif pour être retenu comme titre propre : il doit être précédé du titre commun.

EX 24 ▲ Technique des zones imbriquées

- 200 1# \$aAstérix chez les Helvétès\$bTexte imprimé\$ftexte de René Goscinny\$gdessins d'Albert Uderzo
 225 1# \$aUne aventure d'Astérix\$v16
 461 #0 \$12001#\$a≠NSB≠Une ≠NSE≠aventure d'Astérix\$v16

La ressource est un volume isolé d'une monographie en plusieurs volumes, avec un titre commun à l'ensemble, une numérotation et un titre particulier pour chaque volume. Le titre du volume est significatif : il est donc retenu comme titre propre et le titre de l'ensemble est rappelé en zone 6 de l'ISBD (zone 225). Pour créer un point d'accès supplémentaire au titre d'ensemble, il faut le répéter dans la zone de lien 461.

Technique des sous-zones classiques

- 200 1# \$aAstérix chez les Helvétès\$bTexte imprimé\$ftexte de René Goscinny\$gdessins d'Albert Uderzo
 225 1# \$aUne aventure d'Astérix\$v16
 461 #0 \$t≠NSB≠Une ≠NSE≠aventure d'Astérix\$v16

EX 25 ▲ Technique des zones imbriquées

- 200 1# \$a≠NSB≠Les ≠NSE≠glaneurs et la glaneuse\$bImages animées\$aDeux ans après\$fAgnès Varda, réal.\$gAgnès Varda, voix\$gAgnès Varda, participante
 423 #0 \$12001#\$aDeux ans après\$1700#1\$aVarda\$bAgnès\$f1928-....

La ressource contient deux œuvres du même réalisateur sans titre collectif. Noter la place de l'indication générale du type de document (sous-zone \$b) lorsque la ressource n'a pas de titre collectif. Afin de créer des points d'accès supplémentaires auteur/titre et titre pour la seconde œuvre citée, le réalisateur et le titre sont entrés dans une zone 423.

Technique des sous-zones classiques

- 200 1# \$a≠NSB≠Les ≠NSE≠glaneurs et la glaneuse\$bImages animées\$aDeux ans après\$fAgnès Varda, réal.\$gAgnès Varda, voix\$gAgnès Varda, participante
 423 #0 \$tDeux ans après\$aVarda, Agnès (1928-...)

- EX 26 ▲ 200 1# \$aCarte morpho-bathymétrique de la Ride Méditerranéenne et des domaines voisins\$bDocument cartographique\$dMorpho-bathymetry of the Mediterranean Ridgeand surrounding areas\$fréalisation IFREMER\$gauteurs, B. Loubrieu, C. Satra et R. Cagna\$zeng
 510 1# \$aMorpho-bathymetry of the Mediterranean Ridgeand surrounding areas\$zeng

La ressource a un titre parallèle dont la langue (anglais) est indiquée sous forme codée. Il est nécessaire de créer un point d'accès supplémentaire pour ce titre, aussi est-il répété dans la zone 510.

EX 27 ▲

200 1# \$a≠NSB≠La ≠NSE≠danse macabre de la Chaise-Dieu\$bMultimédia multisupport
 \$eétude iconographique d'une fresque du XVe siècle\$f[texte de Patrick Rossi]
 \$g[dessins de Monique Rossi]\$gGilles Calamand, voix

La ressource est composée d'un livre et d'un cédérom. La zone ne contient qu'une seule indication générale du type de ressource qui précise qu'il s'agit d'un multimédia multisupport.

Dernière mise à jour : 9 mai 2011.